

LE PETIT VERMENTONNAIS

JUIN 2021

#4

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

06

À la
rencontre
d'une élue



SOMMAIRE

02 **Édito**

03 **Zoom sur l'USV**

04 **Marché et
entreprises**

05 **Compost ou
compost pas**

07 **Randonnées**

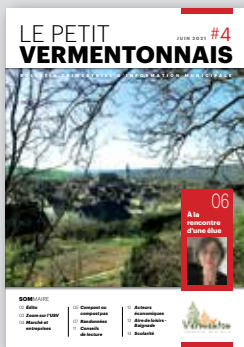
11 **Conseils
de lecture**

12 **Acteurs
économiques**

13 **Aire de loisirs -
Baignade**

14 **Scolarité**





Bonjour,

Pour ce quatrième numéro, l'horizon sanitaire commence à être plus dégagé. Nous ne sommes plus limités dans nos déplacements. Les commerces sont ouverts, les terrasses de nos cafés également. Le calendrier et les activités associatives frémissent. La vie démocratique s'organise avec la poursuite de notre programme municipal et des élections régionales et départementales prochaines...

Evidemment, on peut craindre que la situation à nouveau ne se dégrade, mais de l'avis général, la vaccination de tous peut faire espérer une vie plus normale même avec la COVID et penser enfin à autre chose.

Alors, je ne peux que vous conseiller de consulter les pistes proposées ci-dessous pour trouver un créneau libre et passer mutuellement un bel été vermentonnais.

Bien cordialement,

Jean-Dominique FRANCK
et l'ensemble du conseil municipal

.....

**« La vaccination
de tous peut
faire espérer
une vie plus
normale »**

.....

Bulletin municipal de Vermenton

Parution trimestrielle

Juin 2021 - #4

Directeur de la publication :

Jean-Dominique Franck

Photos : Ville de Vermenton

Impression : Services
administratifs de la mairie

Mairie de Vermenton :

6 rue de l'hôtel de ville

89270 Vermenton

03 86 81 44 67

contact@vermenton.fr



DOCTOLIB

C'est la plateforme recommandée par le Ministère de la Santé quand on a l'âge de se faire vacciner

<https://www.doctolib.fr/>



VITE MA DOSE

C'est un outil permettant de trouver les rendez-vous de vaccination libres dans le département (sous réserve d'éligibilité).

<https://vitemadose.covidtracker.fr>



COVID-DOSE

C'est un outil de mise en relation pour éviter la perte de doses de vaccins, en proposant aux opérateurs de vaccination (médecins, pharmaciens, centres...) d'informer les publics non-prioritaires de la possibilité de se faire vacciner.

<https://www.covid-dose.fr/>

Zoom sur une association

Faisons connaissance avec Fabrice Dubois, Président de l'USV (Union Sportive Vermentonnaise).

Petit Vermentonnais : Monsieur Dubois, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Fabrice Dubois : Je suis arrivé à Vermenton à l'âge de 10 ans, lorsque mes parents ont repris une boucherie, place de la Convention, maintenant l'agence d'assurance MMA. Toute ma jeunesse donc à Vermenton, et bien sûr ma première licence à l'U.S.V pour jouer au football avec mes copains.

PV : Comment êtes-vous devenu Président de l'USV et depuis quand ?

FD : Je suis rentré au bureau de l'U.S.V à 20 ans. Tout d'abord, simple membre, pour ensuite occuper des postes tels que, secrétaire, correspondant, trésorier. Puis, en 1997, après un énième changement de bureau et quelques présidents éphémères, j'ai été élu président, après avoir construit une nouvelle et ambitieuse équipe dirigeante.

PV : De quelle association s'agit-il (que signifie les abréviations, quelles catégories

sportives, nombres d'adhérents, nombre d'équipes...)?

FD : L'Union Sportive Vermentonnaise est une association loi 1901 fondée en 1925, dont le but est le développement et le maintien de la pratique du football. Elle compte actuellement 50 licenciés, 1 équipe de football animation (U7), 1 équipe de jeunes (U13), 1 équipe sénior (de 19 à 45 ans) et enfin une équipe dirigeante.

PV : Quelles conséquences la crise sanitaire a-t-elle eu sur l'USV ?

FD : D'un point de vu sportif tout d'abord, les différentes compétitions se sont arrêtées prématurément. En 2020, la saison a été stoppée en mars et en 2021, seulement 5 matchs disputés pour les séniors et aucune compétition pour les plus jeunes. Pour ce qui est de l'organisation, comme mal-



heureusement les autres associations, plus aucune manifestation depuis 14 mois, situation préjudiciable financièrement, puisque les recettes liées sont primordiales pour l'équilibre du budget du club.

PV : Quels sont les projets à venir, les évolutions de l'USV ?

PB : Bien entendu, nous avons hâte que la situation sanitaire nous permette de reprendre une activité sportive « normale ». La crainte va être de remotiver les joueurs pour la future reprise. Il faudra faire preuve de beaucoup de pédagogie. La motivation de l'équipe dirigeante reste quant à elle intacte, il nous faudra surtout former ou trouver des éducateurs pour encadrer nos jeunes... La pratique du football pour les jeunes reste la priorité du club. ■



Le marché et les entreprises

Le marché est ouvert toute l'année le vendredi de 8 h à 12 h.

Nombreux exposants saisonniers ou permanents vous y attendent :

- Affûteur professionnel (outils jardin, couteaux, ciseaux,...)
- Articles de literie
- Artisanat d'Inde, vêtements, bijoux...
- Bières artisanales
- Bougies et articles en cuir artisanaux
- Commerce équitable
- Crèmerie, fromagerie
- Foulards, bijoux, ...
- Fruits et légumes biologiques
- Fruits et légumes, plants de saison conventionnels
- Fromages chèvres fermiers
- Gaufres
- Jambon braisé le plus vendu de Puisaye
- Matelassiers
- Olives, fruits secs
- Pains viennoiseries bio
- Pains viennoiseries
- Plats préparés et épicerie spécialités italiennes
- Poissonnerie
- Poulets rôtis et fermiers
- Producteur de miel et produits dérivés
- Produits occasionnels
- Rempailleur
- Textiles, vêtements et chaussures
- Traiteur antillais
- Traiteur asiatique, plats vietnamiens
- Traiteur, fromagerie, charcuterie, plats régionaux



Et les entreprises de Vermenton

- Agences immobilières
- Agence de voyage
- Agriculteurs bios et conventionnels
- Architectes
- Assurances
- Auto-école
- Banques
- Bars
- Bières artisanales
- Boissons gros et détail
- Boulangers
- Boucher Charcutier
- Carburant
- Carreleurs
- Chambre d'hôtes
- Chauffage
- Circuits courts
- Coiffeurs
- Concepteur et fabricant de grilles
- Concepteur et fabricant de matériel agricole
- Confection couture
- Contrôle technique
- Couverture zinguerie
- Décorateur
- Dépannage informatique
- Electriciens
- Eleveurs
- Encadreur
- Espaces verts
- Esthétique et soins
- Fleuriste
- Garage
- Géothermie
- Gîtes
- Hôtels
- Imprimeur
- Isolation
- Jeux
- Location petit matériel
- Location matériel médical
- Maçons
- Marbrier
- Menuisier
- Métallier
- Notaire
- Peintres
- Pharmacie
- Pizzerias
- Plâtriers
- Plomberie
- PMU
- Pompes funèbres
- Pressing
- Restaurants
- Supermarché
- Tabacs et presse
- Tables d'Hôtes
- Vétérinaires

COMPOST OU COMPOST PAS, qu'est-ce que ça change ?

La commune de Vermenton, en collaboration avec la SDCY (Syndicat des Déchets du Centre Yonne) s'est dotée de son premier site de compostage collectif. Il s'agit de trois bacs en bois, disposés rue du Vau, à l'emplacement des anciens préfabriqués du collèè.

Ce site permet à tout habitant qui le souhaite, de déposer ses déchets organiques dans une compostière commune, après avoir signé une charte de bonne pratique. D'autres bacs devraient être installés si cette pratique séduit un grand nombre.

Les arguments pour composter :

- Il est simple de faire un vrai geste pour la planète en pratiquant le compost !
- On réserve nos déchets organiques dans un seau
- On vide ce seau dans le bac à compost

Et le tour est joué, sans effort, sans dépenser un centime, on a contribué à la production d'un engrais puissant non polluant.

- On a contribué à la baisse du volume des déchets trans-



portés à l'incinérateur.

- On a contribué à la sauvegarde d'une faune minuscule et primordiale, menacée ces dernières années par l'emploi des pesticides.

Ce n'est pas un geste économique, c'est un geste citoyen.

Le compostage collectif nous donne une bonne raison de sortir de chez nous, de nous rencontrer en allant régulièrement au composteur et bientôt de participer à des moments conviviaux, goûters ou apéro-compost et repartir avec un seau de compost !

Si cet article vous a convaincus et que vous souhaitez devenir usager de la compostière collective, je vous propose de

nous contacter au **06 83 88 28 56** ou par mail à l'adresse suivante :

berengere.martinez@yahoo.fr, pour que les démarches à suivre vous soient communiquées.

Pour aller plus loin :

Achat de bac à compost individuel à la Communauté de Communes :

Contactez le **03 86 18 91 16**.

Site du Syndicat des Déchets du Centre Yonne :

www.dechetscentreyonne.fr



À la rencontre d'une élue...

Pour ce numéro, faisons connaissance avec Isabelle Delhomme, 2^{ème} adjointe au maire au sein du Conseil Municipal.

Petit Vermentonnais : pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Isabelle Delhomme : J'ai 49 ans, je suis mariée et j'ai trois filles. Je suis professeur des écoles depuis 27 ans, et cela fait presque 20 ans que j'enseigne à l'école élémentaire de Vermenton ! Déjà... J'ai grandi en partie à Ancy le Franc, je suis vermentonnaise d'adoption !

PV : Qu'est ce qui vous a amenée à choisir de vivre à Vermenton ?

ID : Mon mari a obtenu un poste sur Auxerre, j'ai suivi par mutation et nous avons donc déménagé dans l'Yonne en 2000. Nous sommes tombés sous le charme d'une vieille maison dans le beau hameau du Val du Puits de Sacy. Nous avons vécu là 12 ans, puis, pour faciliter l'autonomie de nos filles, pour limiter les trajets, et parce qu'on dispose de tout sur place ici – les écoles, les commerces, les associations, les chemins pour randonner, le vélo route, le Parc des îles et la baignade – nous nous sommes installés à Vermenton même.

PV : Comment est né votre engagement en tant qu'élue municipale ?

ID : Un peu par hasard... Yves Depouhon m'a demandé de faire partie de son équipe lors du mandat précédent. J'ai découvert le fonctionnement d'une commune et beaucoup appris. Ensuite, continuer n'était pas forcément une évidence, mais le programme porté par notre maire était intéressant, tentant ! Sa demande de poursuivre et les projets bâtis par l'équipe m'ont convaincue.

PV : Comment concevez-vous votre rôle ?

ID : Peut-être avant tout un rôle d'écoute : écouter pour répondre aux besoins des associations, écouter pour venir en aide, écouter les membres des commissions qui proposent... l'action vient ensuite.

PV : Dans quels projets êtes-vous investie ?

ID : Il n'y a pas un projet particulier : tous les projets associatifs m'intéressent. Avec la Commission Social, Santé et CCAS, nous avons harmonisé l'âge du repas des Aînés et trouvé des solutions face à l'annulation de cet événement festif et du Noël des Enfants en 2020. Nous réfléchissons maintenant aux possibles échanges

inter-générationnels.

PV : Un mot aux vermentonnais dans ce contexte de crise sanitaire ?

ID : Attendre avec patience, comme tous, le moment de retrouver une vie sans les contraintes liées à la pandémie. L'avancée de la vaccination est encourageante. Mais il faut rester vigilant, respecter les règles, les gestes barrières tant que ce sera nécessaire. Je sais que les temps sont compliqués aussi pour les associations vermentonnaises qui pour redémarrer auraient bien besoin de nouveaux bénévoles...

PV : Merci. ■





Randonnées en pays Vermentonnais

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- En période de chasse, soyez vigilants.
- En forêt, n'allumez jamais de feu.
- Attention aux croisements avec les autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT...).
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.

Parcours 1 - LES SANGLIERS DE VÉZEAU

Distance	Durée	Dénivelé	Départ	Balisage
12 Km	3h00	+229 m	Salle des fêtes de Sacy	Jaune Jaune-rouge

Parcourir en mai le vallon de Sacy est un enchantement : des milliers de narcisses des poètes fleurissent les prairies. A toucher des yeux ou de l'objectif photo seulement car le site est classé.

Parcours 2 - PROMENADE ENTRE DEUX VALS

Distance	Durée	Dénivelé	Départ	Balisage
10 Km	3h00	+213 m	Lavoir, Val du Puits	Jaune

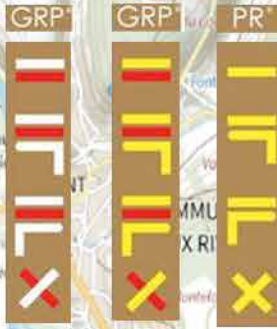
Au cœur de l'Yonne, partez à la découverte d'un riche patrimoine historique et architectural. Entre creux et bosses, vous serez surpris par les nombreux points de vue.

Parcours 3 - LE TOUR DU MOULINOT

Distance	Durée	Dénivelé	Départ	Balisage
21,5 Km	5h30	+368 m	Parc des îles, Vermenton	Jaune Blanc-rouge

Une longue randonnée entre bois et cultures, à la découverte de jolis villages imprégnés du souvenir des moines de l'ancienne abbaye de Reigny.

Randonnées en p

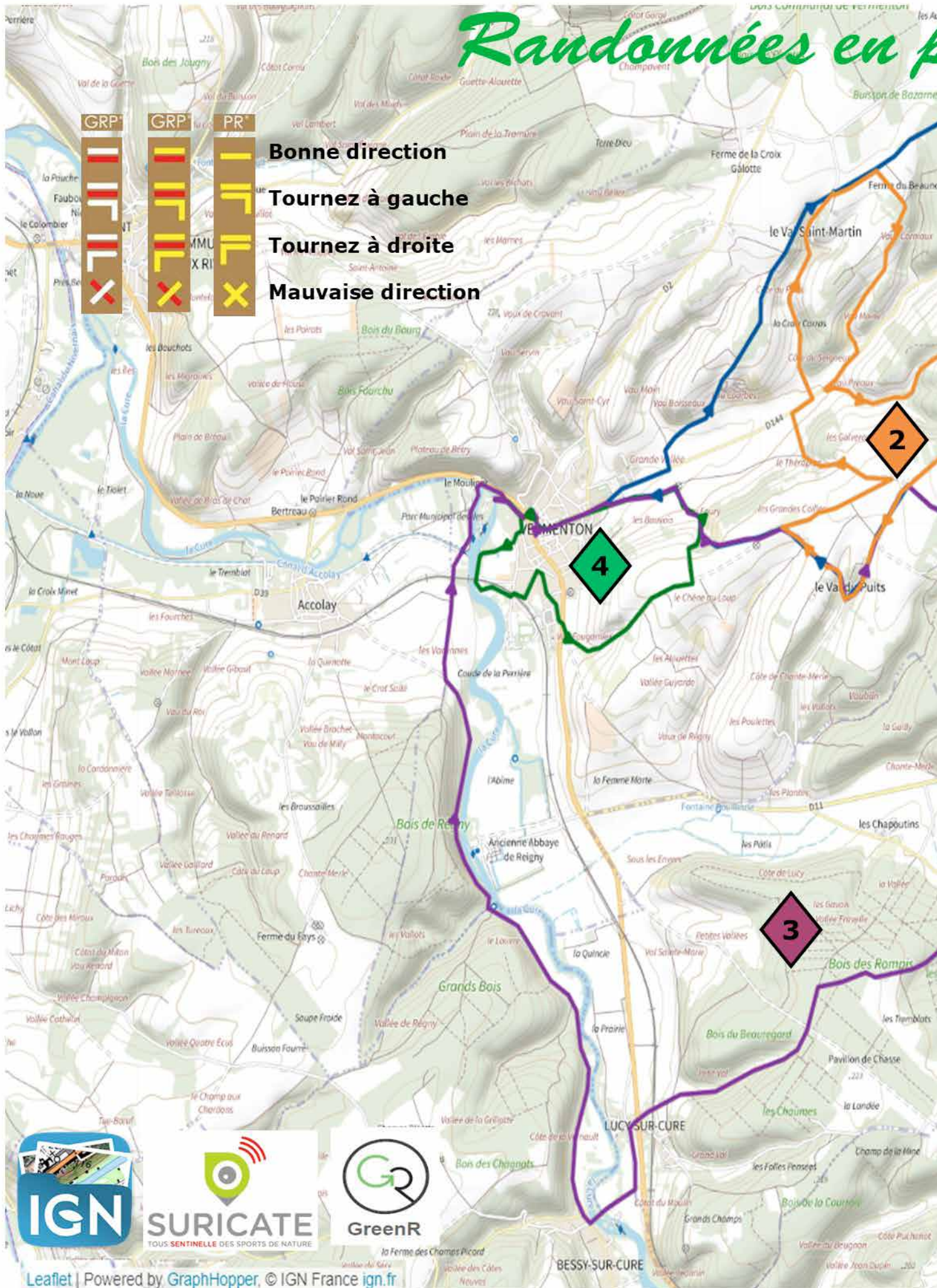


Bonne direction

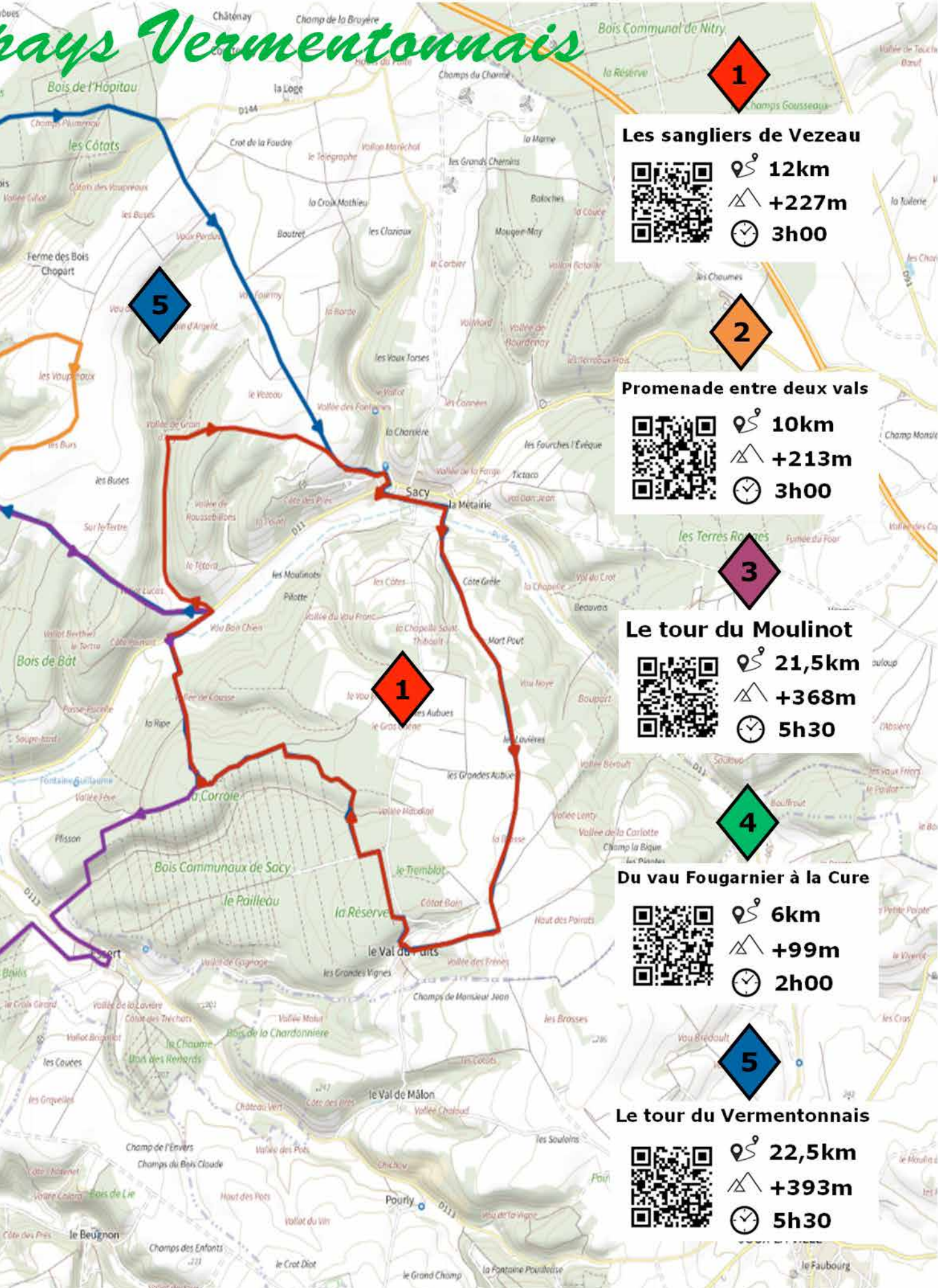
Tournez à gauche

Tournez à droite

Mauvaise direction



Parcs Vermentonnais



Les sangliers de Vezeau



📍 12km
⚡ +227m
🕒 3h00



Promenade entre deux vals



📍 10km
⚡ +213m
🕒 3h00



Le tour du Moulinot



📍 21,5km
⚡ +368m
🕒 5h30



Du vau Fougarnier à la Cure



📍 6km
⚡ +99m
🕒 2h00



Le tour du Vermentonnais



📍 22,5km
⚡ +393m
🕒 5h30

Parcours 4 - DU VAU FOUGARNIER À LA CURE

Distance	Durée	Dénivelé	Départ	Balisage
6 Km	2h00	+99 m	Parc des îles, Vermenton	Jaune

Au retour de la balade, longez le port de Vermenton et imaginez les flotteurs et leurs radeaux partant retrouver l'Yonne puis la Seine.

Parcours 5 - LE TOUR DU VERMENTONNAIS

Distance	Durée	Dénivelé	Départ	Balisage
22,5 Km	5h30	+393 m	Salle des fêtes de Sacy	Jaune Jaune-rouge

Venez faire le tour du propriétaire, en réalisant cette longue balade, traversant tous les bourgs et hameaux de la commune nouvelle de Vermenton, issue de la fusion entre Vermenton et Sacy en 2016.



SURICATE, TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

Soyez acteur de la qualité de vos sites de pratiques ! Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez-le. Votre signalement sera traité par des fédérations sportives de nature, des Départements et des services de l'État en lien avec le Pôle ressources national des sports de nature du ministère chargé des sports.



SIGNALEZ LES DÉCHETS SAUVAGES

Déclarez, nettoyez, respirez ! GreenR vous permettra de déclarer des déchets sauvages en 3 clics et/ou organiser une sortie pour nettoyer le « Spot » le plus proche.



ESPACE COLLABORATIF IGN

Participer à l'amélioration des référentiels IGN en signalant des évolutions ou des erreurs via une interface dédiée. Cette application permet d'indiquer des modifications, des manques ou des incohérences dans les bases de données géographiques de l'IGN, et de suivre leur traitement.

Du côté de la bibliothèque

Conseils de lecture

Le berceau des jours meilleurs

de Elise Fischer

Odile est l'épouse d'un ouvrier métallier et Isabelle, sa fille, est journaliste.

Entre Nancy et Champignelles, toutes deux traversent courageusement ces décennies des Trente Glorieuses avec leurs choix de femmes.



En filigrane, un hommage est rendu aux grandes figures emblématiques de la Lorraine : l'abbé Pierre et son appel de l'hiver 1954 ; Jean Prouvé, architecte, designer qui rêvait d'une 'maison des jours meilleurs' pour les plus démunis. Sans se perdre, avec beaucoup de personnages, tous attachants, chacun d'entre eux apportant sa pierre à l'édifice. ■



Les acteurs économiques du Vermentonnais

Pour ce numéro du Petit Vermentonnais, direction le nord de Sacy et plus précisément, au hameau de Courtenay, où nous avons discuté avec Aurélien LEMAIRE, un jeune agriculteur de 28 ans exploitant 110 hectares en bio sur la commune, dont il est également conseiller municipal.

Petit Vermentonnais : Aurélien, nous avons connu un fort épisode de gel. Quels ont été les impacts sur vos cultures ?

Aurélien Lemaire : Il y a eu des dégâts, c'est certain, surtout sur les cultures d'automne comme les blés et les orges. Mais nous ne pouvons constater l'ampleur que d'ici un mois, un mois et demi, quand les épis se seront un peu plus développés.

PV : D'ailleurs, que cultivez-vous sur vos terres ?

AL : Nous faisons de la semence de pommes de terre bio. C'est-à-dire qu'on me sollicite pour multiplier la semence. En effet, pour faire de la pomme de terre de consommation bio, il est nécessaire qu'elle passe deux ans en terre. Je récupère une semence conventionnelle qui va passer un an dans mes terres et ensuite, ma récolte sera semée dans des champs bio pour donner de la pomme de terre de consommation bio. Mais nous avons une dizaine de cultures. Par exemple, au mois d'avril, c'était les tournesols, les orges de printemps et les pois chiches. Au mois de mai, c'est au tour du soja. Mais nous souhaitons nous diversifier avec des légumes

de plein champ également.

PV : Et à part pour les semences de pommes de terre pour lesquelles vous travaillez sous contrat, qui sont vos clients ? A qui vendez-vous ?

AL : Aujourd'hui, nous passons principalement par des coopératives. Mais notre projet de légumes de plein champ, c'est aussi pour pouvoir faire de la vente directe à la ferme. Du producteur au consommateur.

PV : Pourquoi avoir choisi de vous engager dans la culture bio ?

AL : C'est avant tout un souhait de faire de la qualité. Ensuite, c'est une question d'adaptation à notre environnement. Ici, nous sommes sur des terres assez superficielles, avec beaucoup de cailloux. Ce type de terrain n'est pas le plus adapté aux très forts rendements exigés par l'agriculture conventionnelle. Nous avons toujours été dans une exploitation raisonnée en limitant énormément les traitements phytosanitaires par exemple. Pour toutes ces raisons, après une année difficile, en 2018, nous avons pris la décision de nous convertir en bio.

Désormais, ce sont 350 hectares répartis entre mon père, un voisin et moi, qui sont totalement bio.

PV : D'où vous vient l'envie d'être agriculteur et comment on le devient ?

AL : Je ne sais pas vraiment d'où cela me vient. Mais c'est là depuis que je suis tout petit. J'ai sûrement dû savoir dire tracteur avant maman ou papa. Alors je me suis orienté vers un BEP Agricole. J'ai ensuite poursuivi sur un Bac Pro Conduite et Gestion d'une exploitation agricole à la Maison Familiale Rurale du Jovinien située à Villevallier. C'est une formation en alternance, 15 jours à l'école, 15 jours en entreprise. Ce n'est pas un métier facile, mais aujourd'hui je suis heureux, car je suis dans la nature, je vois mes champs pousser, et par-dessus tout, je fais ce que j'ai toujours voulu faire.

PV : Un message à faire passer ?

AL : L'agriculture française est l'une de plus propres du monde. Les normes françaises sont plus restrictives que les normes européennes. Par exemple, certains produits sont encore autorisés en Europe, alors que la France les a bannis depuis plus de 30 ans. Alors : mangez français et faites vos courses sur les marchés dès que vous le pouvez. Vous mangerez sain et contribuerez à une meilleure rémunération des agriculteurs. ■

Aire de Loisirs - Baignade

L'aire de loisirs de Vermenton est idéalement située à l'ouest du bourg au bord de la Cure entre le camping municipal classé 3* et le port de plaisance.

D'une surface de deux hectares, elle offre des espaces de détente pour les habitants du bourg et est aussi très appréciée des Icaunais et des touristes en général qui y viennent en grand nombre de mai à septembre.

Des jeux pour enfants, pyramide de corde, structure bois ont été installés sur le site, ainsi que des tables de pique-nique.

La baignade est autorisée et surveillée en juillet et août par un maître nageur sauveteur (BNSSA) recruté par la Communauté de Commune



Chablis Villages et Terroirs.

Ceci est un atout important pour le village et pour les nombreux touristes séjournant notamment au camping.

L'aire de loisirs est équipée depuis 2019 de toilettes sèches.

Des poubelles permettant le tri sélectif ont été installées par les services techniques municipaux afin d'inciter les usagers à laisser les espaces publics propres après leur passage.

Les espaces verts, arbres, pelouses sont entretenus régulièrement par les employés communaux qui procèdent notamment à une tonte raisonnée afin de favoriser la biodiversité.

Le tout offre des espaces agréables et diversifiés propices à la détente. ■



Scolarité

Depuis la rentrée scolaire 2019, **l'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus**. Les parents peuvent choisir de scolariser leur enfant dans un établissement scolaire (public ou privé) ou bien d'assurer eux-mêmes cette instruction.

NOUVEAU : depuis la rentrée scolaire 2020, **les jeunes de 16 à 18 ans ont l'obligation de se former**. Les missions locales contrôlent le respect de cette obligation.

À NOTER :

Vermenton appartient à l'académie de Dijon et est située en **zone A** (Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers).

Les vacances scolaires débuteront le mardi 06 juillet au soir.

La rentrée scolaire est prévue le jeudi 02 septembre 2021 au matin.

Voir le calendrier complet pour l'année scolaire 2021/2022 :

<https://www.education.gouv.fr/calendrier-scolaire-100148>

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022

- **La maternelle** - 3 classes : petite, moyenne et grande section, trois professeurs des écoles et deux agents territoriaux.
- **L'élémentaire** - 5 classes : CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 5 professeurs des écoles.

Les inscriptions scolaires pour le premier degré se font auprès de la mairie qui vous délivrera un certificat d'inscription scolaire pour l'année 2021/2022.

Mairie de Vermenton - 6 rue de l'Hôtel de Ville - 89270 VERMENTON
Contact par téléphone au **03 86 81 50 01** ou à l'adresse internet suivante : mairie@vermenton.fr

Liste des pièces justificatives que vous aurez à fournir :

- Copie du livret de famille,
- Copie du justificatif de domicile,
- Copie du carnet de santé,
- Pour les enfants hors secteur :
 - Demande de dérogation scolaire (faire la demande auprès de la mairie de votre commune de résidence).
 - Certificat de radiation et nom de l'école précédente lorsque votre enfant était déjà scolarisé dans une autre commune.

Inscription en maternelle : dossier à retirer auprès de la mairie.

Inscriptions en élémentaire : samedi 29 mai et samedi 5 juin en présentiel sur RDV – dossier à retirer auprès de la mairie.

- **Le collège**, de la sixième à la troisième.

L'inscription au collège (second degré) pour les enfants du secteur déjà scolarisés en élémentaire est transmise par l'école. Les documents utiles vous seront remis lors de son année de CM2.

LES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES 2021/2022

Centre de loisirs « Les Filous Futés »

4 bis rue des fossés - 89460 Cravant Deux Rivières
Téléphone : **03 86 42 36 72** - Mail : filous.futes@wanadoo.fr
Site internet : <https://wp.filousfutes.fr/>

ATTENTION :

les inscriptions périscolaires et extrascolaires (restauration scolaire, accueils du matin et du soir et centre de loisirs) sont à renouveler tous les ans.

À vos clichés

Si vous voulez nous faire partager une vue, un monument, un panorama, ou tout autre cliché du Vermentonnais, transmettez-le nous (contact@vermenton.fr) et nous illustrerons la couverture du prochain bulletin.



Maryse MERIGOT
Aire de Loisirs juin 2019



M. CORNEVIN
Coucher soleil printemps 2019



Laéticia RAPINEAU
Port été 2020



Marie Lise COLIN
Nettoyage lavoir printemps 2020

Et plein d'autres clichés à découvrir sur www.vermenton.fr/vos-photos



Promeneur
Vue du Parc des Îles février 2021

Allo Billet !

Permanence SNCF

Un Agent de service TERRitoire SNCF est présent à la Maison France Services Place Jean-Jaurès tous les 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 à 11 heures pour :

- **vous conseiller** sur les offres de services de la SNCF,
- **vous aider** à préparer vos voyages,
- et **vous vendre** vos titres de transport.

Vous pouvez également acheter vos billets :

- sur le site Internet TER Bourgogne Franche Comté (cartes, abonnements et billets TER),
- sur l'Appli SNCF et le site OUI SNCF,
- MOBIGO au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi de 7h à 20h pour vos billets régionaux,

- par téléphone au 36 35, 7j/7 de 7h à 22h pour vos billets nationaux et internationaux (0,40 € /mn + prix d'un appel local, envoi à domicile par la poste).

Paiement en espèces accepté sous réserve de faire l'appoint.

Seules les cartes bancaires Visa ou Master sont acceptées. ■

MODE D'EMPLOI ALLO BILLET (SERVICE GRATUIT)

**SIMPLE
COMME UN COUP DE FIL !**

- 1 APPEL DU CLIENT**
Le client appelle MOBIGO au 03 80 11 29 29, touche 4, du lundi au samedi de 7h à 20h.
- 2 COMMANDE DU BILLET**
Le client communique les informations relatives à son voyage.
Validé par votre conseiller indépendant, autorisé au 11 février et 2 février au maximum avant le départ envisagé.
- 3 CRÉATION DU BILLET**
Le conseiller Mobigo communique son code à 12 chiffres qui peut être également reçu par SMS.
- 4 CONTRÔLE DU BILLET SMS**
L'agent SNCF contrôle le billet grâce à son application.

Pour toute information TER (horaires, tarifs, services...)
Par téléphone: Mobigo au 03 80 11 29 29 du lundi au samedi (de 7h à 20h).
Internet: sites TER Bourgogne-Franche-Comté (fr) www.allobillets.fr

Aux guichets dans les gares de la région Bourgogne-Franche-Comté, en gare de Paris-Bercy et Paris Gare de Lyon.

ACHAT TITRE DE TRANSPORT TER

Depuis votre box ou votre mobile, vous pouvez commander votre titre TER en composant le 03 80 11 29 29 de 7h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) ou en appelant le 36 35 de 7h à 22h tous les jours (sauf jours fériés). Les tarifs sont indiqués sur les sites Internet et les applications. Retrouvez toutes les informations sur www.viamobigo.fr 03 80 11 29 29

SNCF REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE mobigo